Seinerg' INNOV

Clôture : 07 NOV. 2023

APPELS À PROJETS #4

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE POUR **MIEUX CONSOMMER**

La sobriété énergétique représente l'un des 3 leviers majeurs pour la transition énergétique de nos territoires. A 2050, ce levier représente un potentiel de réduction de nos consommations d'énergie de près de 30% selon le scénario élaboré par l'association Négawatt. La sobriété énergétique consiste à consommer la juste quantité d'énergie nécessaire à nos besoins et activités. Elle se pratique individuellement au travers de simples gestes quotidiens et collectivement avec des politiques, aménagements et équipements choisis.

Objectif de l'appel à projets :

A l'heure où le gouvernement publie l'Acte II du Plan de Sobriété Energétique pour la France, le bilan de l'hiver 2022-2023 est positif avec une baisse notable de 12% de nos consommations énergétiques. Cette dynamique est à poursuivre et les efforts à renforcer d'autant que les prix de l'énergie baissent et que les risques de relâchement sont forts.

L'objectif de l'appel à projets est d'identifier des solutions innovantes permettant d'accompagner cet élan de sobriété énergétique sur le territoire de Grand Paris Seine & Oise. La sobriété énergétique se pratique individuellement et collectivement. Elle concerne tous les usages de l'énergie (bâtiment, éclairage, mobilité, industrie, communication, …). Elle peut être 1. structurelle, en cherchant l'organisation, les aménagements qui minimisent les consommations ; 2. dimensionnelle, en choisissant les solutions adaptées aux besoins et en évitant les sur-consommations liées au mauvais dimensionnement des équipements (voiture, chaudière, …) ; 3. d'usage, en utilisant correctement nos appareils (extinction des veilles par exemple) et 4. conviviale ou coopérative en mutualisant des solutions et/ou des besoins.

Les solutions proposées peuvent être d'ordre technologique, organisationnel ou pédagogique. Elles s'adresseront principalement aux entreprises et collectivités territoriales.

Celle(s) retenue(s) pourront faire l'objet d'une expérimentation ou d'une démonstration sur le territoire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise en fonction des possibilités de les intégrer dans les projets en cours de SEINERGY LAB et de ses membres.

A qui s'adresse cet appel à projets :

L'appel à projets s'adresse aux start-ups, aux entrepreneurs, aux chercheurs, aux étudiants, aux universités, aux associations qui souhaitent apporter des réponses adaptées au territoire Grand Paris Seine & Oise et expérimenter in vivo in situ leur solution. Les personnes physiques sont aussi admises à participer à l'appel à projets.

Gains et bénéfices :

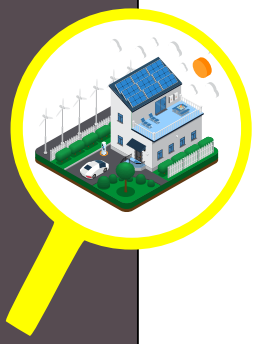

Les projets sélectionnés bénéficieront :

- D'un accompagnement pour monter une expérimentation sur le territoire de la Communauté urbaine GPS&O
- D'une adhésion gratuite, en tant que membre simple, pendant 2 ans à SEINERGY LAB, donnant accès :
  - À un réseau privilégié d'entreprises, d'établissements de formation et de recherche et de territoires et institutions publiques, partenaires de SEINERGY LAB.
  - À l'ensemble des groupes de travail et cercles d'échange de l'association, et, de fait, d'une intégration possible à des projets de membres de SEINERGY LAB.
- À une offre d'accompagnement des services de GPS&O, communauté urbaine de 400 000 habitants
- D'une tribune à l'occasion des Assises des Energies Renouvelables de Grand Paris Seine et Oise, autre levier de la transition énergétique
- D'une visibilité auprès des acteurs de l'énergie et de la Ville de demain en France.

Éligibilité, les critères de sélection :

- Caractère innovant de la solution proposée
- Maturité du projet
- Valeur ajoutée pour le territoire de la Communauté Urbaine GPS&O et ses partenaires
- Potentiel d'accélération de la mise en œuvre du plan de sobriété énergétique national
- Robustesse du plan d'expérimentation (contenu, modalités d'expérimentation, moyens, calendrier, qualification des besoins, protocole d'évaluation, réplicabilité)
- Cohérence du business model envisagé : moyens pour déployer la solution en phase d'expérimentation puis de commercialisation

Procédure de sélection :

- Présélection des dossiers finalistes
- Pitch de présentation, en 5 mn chacun, devant les membres du jury ayant pour objectif de mieux comprendre les projets présélectionnés et de faciliter la sélection des lauréats.
- A l'issue de ces présentations, le jury désignera les projets lauréats au plus tard le **30 décembre 2023**.

! Date limite de dépôt des dossiers : 7 novembre 2023

Calendrier prévisionnel :

- Au préalable communication
- Juillet 2023 : Lancement de l'appel à projet
- 7 novembre 2023 à 17h : Date limite de dépôt des dossiers
- 1ère quinzaine : Analyse et sélection des demi-finalistes.
- 7 - 8 décembre 2023 : Jury
- Décembre 2023 : Annonce des lauréats lors des Assises des Energies Renouvelables

Partenaires de l'appel à projets :

CONTACT : Marie-Gabrielle Méry
mg.mery@seinergylab.fr / www.seinergylab.fr